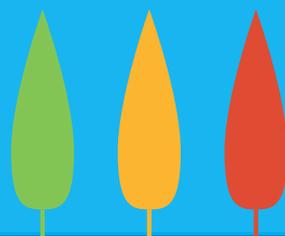


COMMENT SORTIR DU LOT?

Séminaire technique
Bulletin d'inscription formation

mercredi 26 juin 2019
Paris, La Défense



BULLETIN D'INSCRIPTION

PRIX
PUBLIC

890 €/HT

MEMBRE
ADHÉRENT

590 €/HT

MEMBRE
ASSOCIÉ

590 €/HT

Une fois le formulaire complété, merci de le retourner accompagné de votre règlement au siège de l'Unam :
5 rue de Vienne 75008 Paris.

Besoin d'aide ? Contactez notre service administratif au 01 44 20 09 10

1 VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale	Effectifs salariés
Dénomination commerciale	RCS
Adresse	Code Postal
Adresse (suite)	Ville

2 PARTICIPANTS - STAGIAIRES(S) SALARIÉ(E)(S)

Prénom, Nom	Email	Soirée

3 COÛT DE LA FORMATION

Votre tarif :		Mode de paiement :	
Adhérent / Associé : <input type="text"/>	Par chèque : <input type="text"/>	Nb de participants : <input type="text"/>	
590 €/HT		Total HT : <input type="text"/>	
Non adhérent : <input type="text"/>	Par virement : <input type="text"/>	TVA (20 %) : <input type="text"/>	
890 €/HT		Montant TTC à régler : <input type="text"/>	

À lire attentivement : cette inscription doit être accompagnée d'un justificatif de votre règlement et constitue un engagement ferme de votre part. Chèque à établir le cas échéant à l'ordre du GSNAL. Toute annulation devra nous être adressée par écrit au moins une semaine avant la date du séminaire.

Au-delà de cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Fait à, le

Signature

Cachet de l'entreprise

NOTICE

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE POUR UNE FORMATION ?

Étape 1 : Identifier votre OPA

AGEFOS FAFIEC

IMPORTANT : la loi du 5 septembre 2018 vise à transformer profondément le rôle et la mission des OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé) pour en faire des opérateurs au service des nouveaux besoins en compétences pour l'ensemble des entreprises et des salariés. Les OPCA deviennent des OPCO (opérateurs de compétences). Ils seront réorganisés selon une logique de cohérence et de pertinence économique de leur champ d'intervention. Nous vous tiendrons informés dès la publication des décrets d'application.

Étape 2 : Renseigner le formulaire de prise en charge

Les formulaires de prise en charge sont joints à cette notice :

- [Formulaire AGEFOS](#)
- [Formulaire FAFIEC](#)

Pour constituer votre dossier, vous devez joindre impérativement :

- Le programme détaillé de la formation
- Votre formulaire d'inscription assimilé au devis

Ces documents sont disponibles sur demande auprès du service administratif de l'Unam.

Contact : 01 44 20 09 10, contact@unam-territoires.fr

IMPORTANT : votre formulaire de demande de prise en charge doit être retourné 30 jours avant le début de la formation.

À NOTER :

Le formulaire AGEFOS est un fichier Excel qui incrémente automatiquement l'adresse de votre organisme collecteur régional.

Pour votre correspondance avec la FAFIEC, une seule adresse : Fafiec 25 quai Panhard et Levassor 75013 Paris

Étape 3 : Une fois la formation terminée

Une fois le séminaire terminé, vous recevrez sous 48H la feuille de présence et votre attestation de votre formation. Ces documents seront à adresser à votre OPCA qui vous en fera automatiquement la demande.

ANNEXE : MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Vous pouvez faire à partir des formulaires une demande de prise en charge directe. Sinon, votre règlement peut être établi par chèque à l'ordre du GSNAL ou par virement bancaire (RIB ci-dessous). Une facture acquittée vous sera adressée dès réception du règlement.

Banque	Guichet	N° de compte	Clé	Devise	Domiciliation
10278	36811	00011747801	19	EUR	CRCM LACO AGENCE INSTITUTIONNELS
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)
FR76 1027 8368 1100 0117 4780 119					CMCIFR2A
Domiciliation					Titulaire du compte (Account Owner)
CRCM LACO AGENCE INSTITUTIONNELS					GSNAL
10 RUE DE RIEUX - CS 14003 - 44040 NANTES CEDEX 1					5 RUE DE VIENNE - 75008 PARIS